

L'INFORMATEUR MASSONNAIS

Beaucoup
passionnément
... à la folie!



SEPTEMBRE | OCTOBRE | NOVEMBRE

AUTOMNE 2020



SOMMAIRE

- 2 ADMINISTRATION & COMMUNICATIONS
- 4 URBANISME & ENVIRONNEMENT
- 6 TRAVAUX PUBLICS
- 7 SÉCURITÉ INCENDIE & CIVILE
- 8 LOISIRS, ÉVÉNEMENTS & CULTURE
- 12 NOUVELLES DE VOS ORGANISMES

PAGE 9



**PROGRAMMATION
DES ACTIVITÉS**

MOT DE LA MAIRESSE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

La saison estivale 2020 a été marquée d'annonces d'aides financières provinciales dont nous sommes extrêmement fières. Les membres du conseil et moi avons une préoccupation constante de diversifier les sources de financement pour nos projets majeurs et sommes très heureux d'avoir reçu, depuis les derniers mois, les subventions suivantes : 500 000 \$ pour la réalisation de la phase 3 du chemin Guénette, 508 000 \$ pour le développement de nos sentiers de transports actifs ainsi que 2 475 000 \$ pour la réfection des chemins Fridolin-Simard, Chertsey, des Hauteurs et Masson. Ces résultats témoignent d'un réel travail d'équipe et des efforts constants de nos employés municipaux dans le dépôt de demandes d'aide financière essentielles pour notre communauté.

Dans le même ordre d'idées, il est primordial pour le conseil de reconnaître publiquement le travail continu de notre équipe d'employés. C'est donc avec fierté que nous célébrerons, au mois d'octobre, la toute première Semaine de reconnaissance des employés municipaux dont vous trouverez tous les détails dans ce bulletin.

Vos élus sont à l'écoute de vos préoccupations et nombreux d'entre vous nous ont fait part de leur insatisfaction quant à l'état des rues du Joli-Bois et du Lac-Violon ! Vos élus sont extrêmement à l'écoute de vos demandes et c'est pourquoi nous réaliserons, cet automne, des travaux de pulvérisation du pavage et de mise en état de ces deux tronçons routiers. Malgré le fait que ces travaux n'étaient pas prévus initialement au calendrier 2020, nous avons su allier efforts de rationalisation de dépenses et réalisation d'une portion du projet à l'interne afin de pouvoir répondre rapidement à vos requêtes. Nous étudions également la possibilité de réparer d'autres tronçons de cette façon.

Finalement, nous attendions avec impatience le retour de notre programmation d'activités et d'événements de loisirs. Après plusieurs mois de confinement, nous sommes heureux de vous présenter une panoplie d'ateliers qui pourront se dérouler sécuritairement grâce à diverses mesures d'hygiène dictées par la santé publique. Nous espérons que vous apprécierez ce retour à nos saines habitudes de vie!

Bonne saison automnale à vous tous et profitez bien des magnifiques coloris qui peindront nos paysages d'ici peu!



Gisèle Dicaire

GISÈLE DICAIRE

Mairesse et présidente de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel

450 228-2543, poste 227
gdicaire@lacmasson.com



FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX

Les services municipaux de l'hôtel de ville et du garage municipal seront fermés à l'occasion des jours fériés suivants :

-  **FÊTE DU TRAVAIL**
Lundi, 7 septembre 2020
-  **ACTION DE GRÂCE**
Lundi, 12 octobre 2020

Notez que le centre de conditionnement physique sera ouvert, lors de ces jours fériés.

SÉANCES DU CONSEIL

PROCHAINES SÉANCES

- Lundi 21 septembre 2020, 19 h
- Lundi 19 octobre 2020, 19 h
- Lundi 16 novembre 2020, 19 h

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

- Lundi 19 octobre 2020, 18 h 30

Consultez le calendrier complet des séances et les procès-verbaux sur notre site Web, sous la section [Ma ville | Séances du conseil](#).

DATES DES VERSEMENTS DE TAXES

- 3^E VERSEMENT :**
3 septembre 2020
- 4^E VERSEMENT :**
5 novembre 2020



COMPLEXE SPORTIF DE LA MRC DES PAYS-D'EN-HAUT

Le projet de construction du Complexe sportif de la MRC des Pays-d'en-Haut est évalué à plus de 45 089 000 \$. La contribution des gouvernements provincial et fédéral représente un montant de 21 608 130 \$ laissant ainsi un montant net à financer par les municipalités participantes, après affectation d'un excédent accumulé, de 22 564 380 \$.

Ainsi, le montant de la quote-part annuelle pour la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson au financement de ce projet est évalué à 86 278 \$ (financement sur une durée de 30 ans). De plus, on doit ajouter au coût de construction du Complexe, des frais d'exploitation annuels évalués à 84 004 \$. Donc, pour notre Ville, la quote-part globale annuelle à prévoir pour ce projet est de 170 282 \$.

Cette participation au projet représentera une augmentation sur le compte de taxes d'environ 23 \$ par tranche de 100 000 \$ d'évaluation foncière. Ce montant inclut le coût de construction du bâtiment ainsi que les frais d'exploitation annuels. Le Complexe sportif devrait être accessible dès 2023!

SERVICE DE MÉDIATION ET DE RÉOLUTION DE CONFLITS



Vous vivez une situation de conflit? Avec un voisin, un collègue, un employeur, un commerçant, une association ou un de vos proches? Sans attendre, communiquez avec une médiatrice expérimentée. Ce service est gratuit pour tous les résidents de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson.

INFORMATION :
mediation.stemarguerite@gmail.com | 514 476-7261



MERCI MONSIEUR PROULX!

Nous tenons à remercier chaleureusement monsieur André Proulx qui a consacré plus de huit années à la présidence du Club de l'âge d'or du Lac-Masson. Les nombreuses heures de bénévolat de monsieur Proulx afin de mener à terme plusieurs projets ont permis de faire rayonner le Club du Lac-Masson. Votre implication dans divers comités et événements municipaux ainsi que la programmation diversifiée du Club sont des exemples qui reflètent bien votre précieux don de temps et d'énergie pour le bien-être de notre collectivité. Merci pour votre apport et votre générosité au fil des dernières années!

SEMAINE DE RECONNAISSANCE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Du 5 au 9 octobre prochain, nous célébrerons la toute première SEMAINE DE RECONNAISSANCE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX. Cette semaine thématique vise à souligner l'apport et l'engagement des employés de la Ville.

Chaque jour, un service municipal différent sera à l'honneur dans des communications aux employés ainsi qu'à la population. Nous mettrons en valeur les mandats et grands projets réalisés par notre équipe, tout en reconnaissant publiquement leur implication, professionnalisme et influence sur le quotidien des citoyens.

Voici l'ordre dans lequel seront présentés nos services lors de cette semaine de reconnaissance :

LUNDI 5 OCTOBRE

Loisirs, vie communautaire et bibliothèque

MARDI 6 OCTOBRE

Urbanisme et environnement

MERCREDI 7 OCTOBRE

Travaux publics et services techniques

JEUDI 8 OCTOBRE

Services administratifs et trésorerie

VENREDI 9 OCTOBRE

Sécurité incendie



UNE BORNE ÉLECTRIQUE À L'HÔTEL DE VILLE



À l'automne, une borne de recharge électrique 240 V pour les véhicules électriques sera installée sur le terrain de l'hôtel de ville. Les citoyens pourront alors bénéficier de cette nouvelle installation.

Restez à l'affût pour l'annonce officielle qui sera faite sur notre site Web et page Facebook.



2020 : ANNÉE RECORD POUR L'ÉMISSION DE PERMIS

L'année 2020 est une année record pour le Service de l'urbanisme et de l'environnement au niveau de l'émission de permis de construction et de rénovation. Selon les statistiques du mois de juin 2020, il est possible d'observer une augmentation de 28 % du nombre de permis émis incluant une augmentation de 50 % dans la catégorie des nouveaux logements, comparativement à juin 2019.

ABRIS D'AUTOS TEMPORAIRES

 **RAPPEL**

Les abris d'autos temporaires sont permis entre le 1^{er} octobre d'une année et le 15 mai de l'année suivante.

Ces constructions doivent être revêtues de façon uniforme de toile tissée ou de panneaux peints démontables et être conçues à cette fin. De plus, vos abris doivent être localisés à un minimum de 2 mètres des lignes avant, arrière ou latérales de votre propriété et à 15 mètres de la ligne des hautes eaux des emplacements riverains (lac, cours d'eau, milieu humide).



SERVICES À DISTANCE – PERMIS ET CERTIFICATS

La Ville favorise actuellement les services à distance avec les citoyens en raison de la pandémie. Nous vous invitons donc à privilégier les communications téléphoniques et les courriels aux rendez-vous en personne, le temps que la situation se rétablisse. Vous pouvez envoyer vos formulaires et plans par courriel, afin que vos dossiers soient traités rapidement. Il est également possible de déposer vos documents bien identifiés dans la boîte aux lettres à gauche de la porte principale de l'hôtel de ville. Notez que les délais pour l'obtention de certains services pourraient être plus longs qu'à l'habitude en raison des mesures d'hygiène à respecter. Nous vous remercions de votre patience et compréhension.

SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

sec-urb@lacmasson.com | 450 228-2543, poste 232



HORAIRE DE L'ÉCOCENTRE

L'horaire de l'Écocentre est modifié jusqu'à nouvel ordre. Nous vous invitons à consulter notre site Web sous la section [Services aux citoyens | Écocentre](#) pour connaître les mesures exceptionnelles et les consignes d'hygiène qui sont mises en place.

 **HORAIRE DE MAI À OCTOBRE**
Mardi, jeudi, vendredi et samedi
de 9 h à 16 h

 **HORAIRE DE NOVEMBRE À AVRIL**
Mardi, jeudi et samedi, de 9 h à 16 h

Le service est offert gratuitement aux citoyens de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson. N'hésitez pas à venir déposer vos produits. Vous trouverez la liste complète des matières acceptées sur notre site Web, sous la section [Services aux citoyens | Écocentre](#).

245, chemin Masson (Garage municipal)
450 228-2444, poste 4

MRC DES PAYS-D'EN-HAUT

MATIÈRES RÉSIDUELLES : LA COLLECTE SE FERA AU MOIS DÈS NOVEMBRE



Dès novembre prochain, la collecte des déchets sera réduite à une seule collecte mensuelle pour la période hivernale sur l'ensemble du territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut. Cette mesure répond ainsi à l'objectif de réduire la quantité de déchets enfouis et augmenter le tri des matières organiques et recyclables. En outre, elle permet de réduire l'émission de gaz à effet de serre émis par la circulation des camions de collecte, ainsi que les coûts liés à la collecte, le transport et l'enfouissement des déchets. Gagnant sur toute la ligne !

COMMENT DIMINUER MES DÉCHETS?

Les matières recyclables et compostables représentent la majeure partie des matières générées par ménage. Ainsi, il est possible de réduire notre production de déchets ultimes en appliquant les 3 RV : Réduction, Réemploi, Recyclage et Valorisation.

POUR UNE COLLECTE OPTIMALE, MÊME EN HIVER!

Les collectes hivernales devenant mensuelles, il est donc important que les bacs soient placés correctement à la rue pour éviter de manquer une collecte. Nous vous rappelons que pour assurer une collecte optimale, votre bac doit être sorti la veille au soir de la collecte avec les roues orientées vers votre résidence. Le bac doit être à une distance maximale de 1,5 mètre de la rue pour permettre au camion de collecte d'atteindre le bac. En hiver, il faut collaborer avec la collecte et le déneigement. Il est important que votre bac soit placé dans votre entrée pour éviter qu'il soit renversé par le camion de déneigement. Les bacs renversés ne sont pas vidés.

N'ATTENDEZ PAS NOVEMBRE!

Quoique la collecte mensuelle de déchets débute en novembre seulement, n'attendez pas pour revoir vos habitudes. Dès maintenant, il est important d'évaluer la gestion des matières résiduelles dans votre maison.

VOICI 10 ASTUCES POUR Y ARRIVER :

1. Je réduis à la source en consommant le moins possible de produits suremballés;
2. J'évite d'acheter des produits à usage unique (jetables);
3. Je réemploie des contenants (verre ou plastique);
4. J'achète des produits faits de matériaux recyclés;
5. Je recycle les articles qui ne peuvent être ni réparés ni réutilisés;
6. Je participe à la collecte des matières recyclables et à la collecte des matières organiques;
7. J'adopte des produits de nettoyage moins dangereux;
8. Je donne ou vends les articles dont je veux me débarrasser;
9. Je dispose de façon sécuritaire des résidus domestiques dangereux;
10. J'utilise des sacs réutilisables pour faire mes achats.

DES OUTILS SONT À VOTRE DISPOSITION POUR VOUS ACCOMPAGNER :

www.lespaysdenhaut.com/services-aux-citoyens/environnement/

Ligne info-collecte : 1 855 PDH-RECY ou 450 229-8052 | infocollecte@mrcpdh.org

ATTENTION : PRENONS SOIN DE NOS ÉGOUTS SANITAIRES



Les égouts sanitaires recueillent les eaux usées des résidences, des entreprises et des sites industriels et les transportent par un réseau d'égouts, de stations de pompage et de conduites de refoulement jusqu'aux égouts collecteurs qui les acheminent ensuite aux étangs aérés de l'usine d'épuration où elles sont traitées avant d'être déversées dans la rivière Doncaster.

Les lingettes désinfectantes, tampons, serviettes hygiéniques, débarbouillettes, vadrouilles jetables ou autres qui sont destinés à la poubelle ne doivent pas être rejetés dans les toilettes, car elles se dégradent difficilement et bloquent les pompes des stations de pompage. Ces produits n'ont tout simplement pas leur place dans la toilette et le réseau d'égouts.

Nous comptons donc sur chacun de vous pour jeter vos déchets à la poubelle, afin de protéger l'environnement et nos infrastructures. Merci de votre précieuse collaboration !



TRAVAUX MAJEURS COMPLÉTÉS

RÉFECTION DU CHEMIN GUÉNETTE COMPLÉTÉE

La phase 3 des travaux de réfection des tronçons sur le chemin Guénette a été complétée le 17 juillet 2020. Ces travaux de réfection de la chaussée, d'asphaltage, de lignage de rue, de profilage de fossés et de remplacement de ponceaux se sont effectués sur une distance de 1,6 km entre la rue du Guépard et la rue du Lac à la Roche. Les travaux ont nécessité des investissements d'environ 1 245 000 \$. Les citoyens peuvent dorénavant profiter d'une chaussée impeccable !

Enfin, la Ville tient à remercier chaleureusement le gouvernement du Québec pour son aide financière substantielle de 500 000 \$, dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAV) qui a permis la réalisation de ces travaux.



TRAVAUX MAJEURS EN COURS

RÉFECTION DES CHEMINS CHERTSEY, FRIDOLIN-SIMARD, DES HAUTEURS ET MASSON

Des travaux de réfection des tronçons des chemins Chertsey, Fridolin-Simard, des Hauteurs et Masson se dérouleront du **12 août au 13 novembre 2020, du lundi au vendredi de 7 h à 17 h**. Les travaux commenceront par la section est du chemin Chertsey et se poursuivront vers l'ouest soit vers la Ville d'Estérel, puis vers le noyau villageois de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson.

La circulation s'effectuera sur une seule voie en alternance à l'aide de signaleurs durant les travaux et à l'aide de feux de circulation les soirs et les fins de semaine. Notez qu'il est également possible d'emprunter le chemin d'Entrelacs pour éviter le chantier.

Les travaux seront effectués sur une distance de 6,3 km et ils comprendront la réfection de la chaussée, la fondation de la route, l'asphaltage, le lignage de rue, le profilage de fossés et le remplacement de ponceaux. Le projet est évalué à 2 850 000 \$. La Ville tient à remercier le gouvernement du Québec (MTMDET) pour son aide financière de 2 450 000 \$ qui a permis la réalisation de ces travaux.

Durant cette période, nous vous demandons d'être attentifs à la signalisation routière et de circuler de façon sécuritaire. Nous vous remercions à l'avance de votre courtoisie et de votre patience.

POUR TOUTE INFORMATION RELATIVE À CES TRAVAUX :

Monsieur Claude Gagné, directeur des travaux publics, 450 228-2543, poste 237 | dirtp@lacmasson.com

TRAVAUX SUR LA RUE DU JOLI-BOIS ET LA RUE DU LAC-VIOLON

Des travaux de pulvérisation du pavage, de nivellement et de compaction seront effectués en septembre sur la rue du Joli-Bois sur 1,7 km et sur la rue du Lac-Violon sur 2 km. Les travaux se feront en régie interne, sauf pour la pulvérisation du pavage.

PRÉVENTION INCENDIE – LA VIE EN ZONE BOISÉE

La vie en zone boisée présente plusieurs avantages. Vous vivez à proximité des grands espaces verts? Une certaine prudence s'impose. Lisez ces conseils de prévention pour vous aider à vous protéger.

PROTÉGEZ VOTRE VIE ET CELLE DE VOS PROCHES

- Installez un avertisseur de fumée à chaque étage et près des chambres à coucher.
- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone près des chambres à coucher et près des appareils de chauffage comme le poêle à bois, le foyer et la fournaise au mazout.
- Procurez-vous un extincteur portatif et apprenez à vous en servir.
- Préparez un plan d'évacuation et prévoyez un point de rassemblement. Exercez-vous à évacuer au moins une fois par année.
- Prévoyez deux sorties afin d'évacuer les lieux en sécurité.
- Prévoyez avec les voisins un plan d'entraide en cas d'urgence.
- Vérifiez l'indice d'inflammabilité établi par la SOPFEU avant de faire un feu à l'extérieur. Vous pouvez consulter l'indice de feu sur les panneaux d'affichage et sur la page d'accueil du site Web de la Ville.
- N'utilisez pas le foyer extérieur en période de sécheresse.

PROTÉGEZ VOTRE MAISON

LA TOITURE

- Utilisez des matériaux de toiture qui résistent au feu, comme le métal, le bitume et les bardeaux de fente traités.
- Enlevez du toit et des gouttières les nids d'oiseaux, les feuilles mortes et les branches.
- Coupez les branches et la végétation qui surplombent le toit.
- Couvrez la bouche de cheminée d'un pare-étincelles.
- Faites ramoner la cheminée tous les printemps et plusieurs fois si vous brûlez plus de deux cordes de bois par an.
- Fermez l'avant-toit et grillagez les événements avec un treillis de trois millimètres. Un événement de soffite placé trop près du mur augmente les risques d'incendie de la structure, car la chaleur et les braises montent le long des murs extérieurs et entrent dans les événements de soffite.

LES MURS

- Utilisez le stucco, le métal, la brique et le ciment pour le recouvrement des murs extérieurs.

LA VÉGÉTATION À PROXIMITÉ DU BÂTIMENT

- Gardez la végétation et les matériaux combustibles à trois mètres du réservoir de propane, s'il y a lieu.
- Déchiquez et compostez le bois mort ou apportez-les dans un lieu d'enfouissement. Ne les brûlez pas.
- Appelez la compagnie d'électricité pour faire élaguer les arbres qui auraient poussé trop près des câbles.

AIDEZ LES POMPIERS

- Assurez-vous que le chemin d'entrée est suffisamment large pour permettre aux véhicules d'urgence de se rendre chez vous en cas de besoin.
- Gardez à la portée de la main des outils qui peuvent vous aider à combattre l'incendie : boyau d'arrosage assez long pour faire le tour de la maison, seaux, râtaux, pelles, haches, échelle pour accéder au toit, ensemble d'asperseurs pour la pelouse.

SOURCE : MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE



MARCHÉ PUBLIC DU LAC-MASSON

La Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson est heureuse d'avoir accueilli les producteurs et transformateurs d'ici, durant la saison estivale. Le marché public du Lac-Masson est ouvert tous les vendredis de 14 h à 18 h, du 26 juin au 4 septembre 2020. De nombreux citoyens et visiteurs ont pu découvrir de délicieux produits frais et locaux !

Merci à tous les exposants
et à l'équipe des Marchés d'ici.

À l'angle de la rue des Pins
et du chemin Masson



PLAGE MUNICIPALE ET TERRAIN DE TENNIS

L **HORAIRE - ÉTÉ 2020**
Du 20 juin au 30 août
Tous les jours, de 10 h à 18 h
Ouvert le 5, 6 et 7 septembre de 10 h à 18 h
PLAGE ET TENNIS - FERMÉS EN CAS DE PLUIE

414, rue du Baron-Louis-Empain

JOURNÉES DE LA CULTURE 2020



Cet automne les Journées de culture vous feront voyager à travers les 1001 métiers de la culture. La programmation complète sera dévoilée sur le site Web de la Ville en septembre ! Restez à l'affût pour tous les détails !



HORAIRE DU DÉBARCADÈRE 2020

Le débarcadère sera ouvert, avec contrôle d'accès jusqu'au 17 octobre 2020. Toutes les embarcations doivent avoir une vignette pour la mise à l'eau et le lavage des embarcations est obligatoire. Vous trouverez la réglementation complète sur notre site Web, sous la section [Services aux citoyens | Débarcadère](#).

- L** **HORAIRE**
- Du 16 août au 6 septembre :
surveillance 7 jours sur 7, de 9 h à 20 h
 - Du 7 septembre au 17 octobre :
surveillance 7 jours sur 7, de 9 h à 18 h
 - Du 18 octobre au 31 octobre :
SORTIES SEULEMENT : Mardi, mercredi
et jeudi, de 9 h à 17 h

70, chemin Masson (Pavillon Violette-Gauthier)
450 228-3525

Veillez noter qu'après le 31 octobre, il vous sera possible de sortir votre embarcation uniquement sur appel. Vous devrez communiquer avec la Ville 48 heures à l'avance et des frais de 100 \$ par appel seront applicables (possibilité de regrouper plus d'une embarcation par appel).

STATION DE LAVAGE

L'horaire de la station de lavage est modifié jusqu'à nouvel ordre. Notez que le lavage demeure obligatoire avant la mise à l'eau de tout type d'embarcation.

- L** **HORAIRE**
- Mardi, jeudi, vendredi et samedi
9 h à 16 h
 - Lundi, mercredi et dimanche
Sur appel : 9 h à 16 h, au 450 712-5783

245, chemin Masson (Garage municipal)
Libre-service et gratuit

LOCATION DE PLANCHE À PAGAIE

La location de planche à pagaie est disponible au débarcadère.

POUR PLUS D'INFORMATION
Veillez communiquer directement
avec l'équipe d'Écho Aloha
à info@echoaloha.com
ou au www.echoaloha.com





NOUVEAU TERRAIN DE PÉTANQUE

Un projet d'aménagement d'un deuxième terrain de pétanque dans le parc Masson est en analyse, l'installation est prévue pour l'automne. Les amateurs de cette activité pourront bien en profiter!

UN BANC SCULPTÉ AU CŒUR DU VILLAGE

Un banc en bois sculpté réalisé par Créations Bendigo sera installé devant l'hôtel de ville en septembre, afin d'embellir le cœur villageois.

Celui-ci sera inauguré, lors des Journées de la culture. Surveillez la programmation qui sera bientôt disponible sur notre site Web et page Facebook.



PROGRAMMATION AUTOMNE 2020

ACTIVITÉS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES

Les inscriptions se dérouleront du 1^{er} au 11 septembre pour les résidents de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et du 14 au 18 septembre pour tous. Les inscriptions doivent se faire **AVANT LE VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2020, 12 H.**

Notez que des mesures d'hygiène et la distanciation physique seront à respecter.

Formulaire d'inscription disponible au www.lacmasson.com, sous la section Culture et loisirs | Inscription aux activités.

Notez que le paiement doit être fait avant le début des cours. Aucune taxe ne s'applique pour les enfants de 14 ans et moins sauf s'ils sont inscrits à un cours majoritairement composé d'adultes.

NON-RÉSIDENT (SAUF ESTÉREL ET ENTRELACS) :

Ajout de 25 \$ à la tarification indiquée, à l'exception des cours offerts dans l'entente intermunicipale.

INFORMATION ET INSCRIPTIONS :

Par la poste, en personne à l'hôtel de ville, par courriel à reception@lacmasson.com ou par téléphone au 450 228-2543, poste 221.

MODALITÉS DE REMBOURSEMENT DES COURS

• AVANT LE DÉBUT DE L'ACTIVITÉ :

Montant de l'inscription moins 15 \$ de frais d'administration.

• 1^{ER} COURS (QUE VOUS AYEZ PARTICIPÉ OU NON) :

Montant de l'inscription moins une séance, moins 15 \$ de frais d'administration.

• APRÈS LE 2^E COURS

Aucun remboursement, sauf si annulation pour raison médicale (attestation médicale exigée et frais d'administration de 15 \$ et frais correspondant aux séances passées, que vous ayez participé ou non à ces séances).

• SI UN COURS DOIT ÊTRE ANNULÉ PAR LA VILLE :

100 % du montant d'inscription sera remboursé.

Les résidents de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson sont invités à participer aux activités de Culture et Loisirs Entrelacs sans frais supplémentaires.



CONSULTEZ LA PROGRAMMATION COMPLÈTE

www.facebook.com/culture.loisirsentrelacs

INFORMATION

450 228-2529 | cultureloisirsentrelacs@hotmail.com

YOGA POUR TOUS (COURS INTERMUNICIPAL)

Niveau débutant à intermédiaire / Matériel requis : Tapis de yoga

Adultes (Bienvenue aux enfants)

12 semaines (23 septembre au 11 décembre)

Mercredi 18 h à 19 h Âtma	Jeudi • DÉBUTANT 10 h 30 à 11 h 30 Annick Messier	Vendredi 10 h 30 à 11 h 30 Annick Messier
---------------------------------	---	---

102 \$ + taxes

Hôtel de ville

514 850-9642

YOGA 50+ (COURS INTERMUNICIPAL)

Professeure : Annick Messier / Matériel requis : Tapis de yoga

Adultes, 50 ans et plus

12 semaines (23 septembre au 9 décembre)
Mercredi, 10 h 30 à 11 h 30

102 \$ + taxes

Hôtel de ville

514 850-9642

MÉDITATION (COURS INTERMUNICIPAL)

Un éveil à l'instant présent. Calmer le mental, c'est possible et bénéfique. Professeure : Âtma / Matériel requis : Coussin ou banc de méditation.

 Adultes

 12 semaines (23 septembre au 9 décembre)
Mercredi, 19 h 15 à 20 h 15

 102 \$ + taxes

 Hôtel de ville

 450 228-3341

KARATÉ

Professeur : Louis Lafleur
Matériel requis : Kimono suggéré ou tenue de sport

 Adultes et enfants

 12 semaines (24 septembre au 10 décembre)
Jeudi, 18 h 30 à 19 h 30

 Adultes : 80 \$ + taxes • Enfants (14 ans et -) : 70 \$

 Hôtel de ville

 514 713-9845

ATELIER INTERMUNICIPAL**NOUVEAU : INITIATION À LA DANSE D'ANCRAGE**

Par le mouvement et les enseignements de présence dans l'ici et maintenant, cette danse d'origine congolaise permet de se recentrer et de renforcer la confiance en soi. Nul besoin d'être danseur, juste l'envie de se faire plaisir. Tentez l'expérience!
Professeure : Céline Fournier.

 Adultes / Places limitées!

 Jeudi, 22 octobre : 18 h à 19 h 30
Dimanche, 15 novembre : 10 h 30 à 12 h

 20 \$ + taxes par atelier

 Hôtel de ville

 450 712-6863

**CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE (COURS INTERMUNICIPAL)**

 Adulte

 Ouvert tous les jours dès 7 h 30

 Tarifs spéciaux pour familles, étudiants et aînés

 Hôtel de ville

 www.lacmasson.com ou 450 228-2543, poste 221

ENTENTE INTERMUNICIPALE

Une entente intermunicipale entre les villes de Morin-Heights, Piedmont, Saint-Adolphe-d'Howard, Sainte-Adèle, Sainte-Anne-des-Lacs, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et Saint-Sauveur permet aux citoyens de ces municipalités de s'inscrire aux activités offertes dans cette entente, au tarif résident. Nous vous suggérons de communiquer avec le Service des loisirs des municipalités concernées pour connaître les cours, les procédures d'inscription, les dates, les horaires, les coûts et les places disponibles.

INFORMATION

MUNICIPALITÉ DE MORIN-HEIGHTS
450 226-3232, poste 132
morinheights.com

MUNICIPALITÉ DE PIEDMONT
450 227-1888, poste 223
piedmont.ca

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD
819 327-2626, poste 3
stadolphedhoward.qc.ca

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DES-LACS

450 224-2675, poste 262
sadl.qc.ca

VILLE DE SAINTE-ADELÈ
450 229-2921, poste 7244
ville.sainte-adele.qc.ca

VILLE DE SAINTE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON
450 228-2543, poste 221
lacmasson.com

VILLE DE SAINT-SAUVEUR
450 227-2669, poste 420
ville.saint-sauveur.qc.ca

SAVIEZ-VOUS QUE...

La Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson offre une aide financière aux parents d'enfants âgés de 0 à 17 ans qui pratiquent le hockey, le patinage artistique ou encore la natation et qui utilisent des infrastructures régionales à l'extérieur de la MRC des Pays-d'en-Haut ? Sur présentation de preuve de résidence et de la facture des frais d'inscription, un remboursement de 50 % sera émis jusqu'à 200 \$ par année, par enfant.

PROGRAMME ACCÈS-LOISIRS

En partenariat avec les villes de Morin-Heights, Piedmont, Sainte-Adèle, Sainte-Anne-des-Lacs, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, Saint-Sauveur et la Maison de la Famille des Pays-d'en-Haut, le Programme Accès-Loisirs Québec offre aux personnes de 0 à 99 ans vivant une situation de faibles revenus la possibilité de participer à des activités de loisir gratuitement, et ce, dans le respect et la confidentialité.

L'inscription aura lieu **le mercredi 9 septembre, de 17 h à 20 h, à la Maison de la Famille** située au 480, rue des Capucines, à Sainte-Adèle. Pour bénéficier du programme, vous devez présenter une preuve de revenus, lors de votre inscription.

INFORMATION

450 228-2543, poste 221

BIBLIOTHÈQUE



HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le service de prêt sans contact est offert actuellement par la bibliothèque. Nous vous invitons à consulter notre site Web, sous la section [Culture et loisirs | Bibliothèque](#), afin de connaître la procédure pour le prêt sans contact, ainsi que les horaires de cueillette et de réservation. **Notez que les directives de la santé publique évoluent rapidement, nos horaires et notre fonctionnement peuvent donc changer dans les semaines à venir.** Restez à l'affût en visitant régulièrement notre site Web.



HORAIRE

Les mardis

10 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30

Les jeudis

10 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h

INFORMATION :

biblio@lacmasson.com | 450 228-4442
4, rue des Lilas



CLUB DE LECTURE LITOU LAPIN

Pour les plus petits jusqu'aux
grands de la maternelle (0-5 ans)

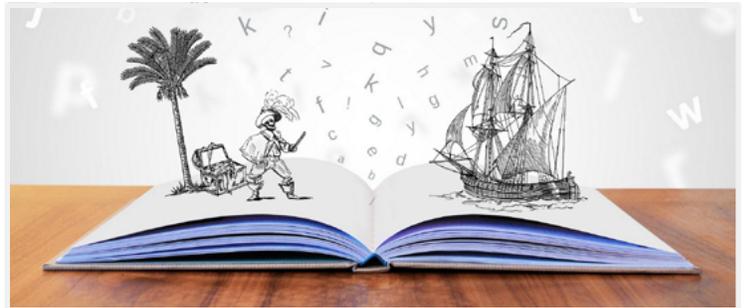
Le lancement du Club de lecture pour la saison 2020-2021 aura lieu le 27 octobre, lors de l'heure du conte. Les inscriptions au Club seront alors lancées et le matériel sera remis aux participants. Enfin, notez que les prix de participation pour la saison 2019-2020 seront distribués en septembre par la responsable de la bibliothèque. Bonne lecture !

INFORMATION

450 228-4442 ou biblio@lacmasson.com

LIVRES ET RESSOURCES NUMÉRIQUES

Nous vous rappelons que les livres, revues et ressources numériques sont toujours disponibles gratuitement. N'hésitez pas à consulter le site : www.mabiblioamoi.ca



L'HEURE DU CONTE EST DE RETOUR !

Litou Lapin et la fée Fleurette vous invitent aux heures du conte de l'automne. Venez découvrir de belles histoires et faire un bricolage.

Notez que des mesures d'hygiène et la distanciation physique seront à respecter.

Quand : mardi 27 octobre « SPÉCIAL HALLOWEEN », 18 h 30
mardi 24 novembre, 18 h 30

Lieu : Bibliothèque

Tarif : Gratuit pour tous

PLACES LIMITÉES ET INSCRIPTION OBLIGATOIRE :

450 228-4442 ou biblio@lacmasson.com



ATELIER D'INITIATION À LA PEINTURE

L'atelier de peinture sera offert par l'animatrice Geneviève Mercure qui partagera des trucs et astuces aux petits artistes. Le matériel est fourni, n'oubliez pas votre tablier !

Notez que des mesures d'hygiène et la distanciation physique seront à respecter.

Quand : mardi, 20 octobre, 18 h | Groupe 6 à 9 ans
mardi, 10 novembre, 18 h | Groupe 9 à 13 ans
mardi, 17 novembre, 10 h | Groupe de 3 à 5 ans

Lieu : Bibliothèque

Tarif : Gratuit pour tous

PLACES LIMITÉES ET INSCRIPTION OBLIGATOIRE :

450 228-4442 ou biblio@lacmasson.com

NOUVELLES DE VOS ORGANISMES

MAISON DE LA FAMILLE DES PAYS-D'EN-HAUT

La Maison de la Famille vous convie à ses portes ouvertes 2020. Venez visiter votre organisme familial par excellence dans la région des Pays-d'en-Haut, peu importe où vous demeurez dans la MRC.

JOURNÉE PORTES-OUVERTES
MAISON DE LA FAMILLE DES PAYS-D'EN-HAUT
au 480 rue des Capucines à Ste-Adèle
11 SEPTEMBRE 2020
10H00 À 14H00

UN BREUVAGE SERA SERVI POUR L'OCCASION

COMPTOIR VESTIMENTAIRE EXTÉRIEUR GRATUIT!

OBTENEZ VOTRE CARTE DE MEMBRE & INSCRIVEZ-VOUS AUX ACTIVITÉS DE LA PROGRAMMATION D'AUTOMNE 2020

Vous êtes intéressés à faire du bénévolat? Rendez-vous à notre journée portes-ouvertes

COVID-19: L'évènement sera tenu dans la mesure où les consignes gouvernementales le permettent.

FABRIQUE DE LA PAROISSE SAINTE-MARGUERITE- DU-LAC-MASSON

PAROISSE :
Messe tous les dimanches, 11 h avec chorale

FRIPERIE DE L'ÉGLISE :
Ouverte tous les mercredis, de 10 h à 15 h.
Notez que le port du masque est obligatoire à l'intérieur de la friperie.

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK :
Friperie de l'église Ste-Marguerite

INFORMATION :
450 228-2052 | 450 228-2410

ASSOCIATION CITOYENNE DU LAC DE L'ALCHIMISTE (ACLA)



L'ACLA tiendra sa prochaine assemblée générale annuelle le dimanche 4 octobre, de 10 h à 12 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson située au 88 chemin Masson. Les membres de cette association sont invités à y participer. En septembre, nous vous aviserons des modalités à considérer pour participer à cette rencontre.

De plus, l'activité d'analyse d'eau des puits, **ouverte à tous les résidents du Domaine des 4 collines**, se tiendra le samedi 3 octobre, de 10 h à 13 h, au 22 rue des Gemmes.

Pour vous inscrire à cette activité, écrivez-nous au aclalchimiste@gmail.com. Au plaisir de vous revoir!

PRÉVOYANCE ENVERS LES ÂÎNÉS DES LAURENTIDES



Prévoyance envers les Aînés des Laurentides est fière de vous annoncer que la Formation du Programme des Éclaireurs qui contribue à la consolidation du filet de sécurité sociale entourant les aînés, est maintenant offerte en ligne au www.prevoyanceaineslaurentides.org.

Le programme des Éclaireurs permet de mobiliser et d'impliquer les membres de la communauté pour être nos ambassadeurs, « nos yeux, nos oreilles ». Les Éclaireurs sont sensibilisés, par leur formation d'une durée de 15 minutes, à reconnaître les indices associés à la vulnérabilité afin de repérer les aînées à risque d'abus, de maltraitance ou en perte d'autonomie. Avec leur consentement, ces aînés peuvent alors être référés à nos services et bénéficier d'une assistance dans leurs démarches vers une meilleure qualité de vie, et ce, dans un environnement sain et sécuritaire. N'hésitez pas à communiquer avec nous, si vous avez des questions.

INFORMATION :
1 844 551-6032
prevoyance.aines.laurentides@gmail.com

REGROUPEMENT DES LACS ET DES COURS D'EAU DE SAINTE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON (RDL)

Cet été, le RDL a poursuivi son objectif d'intégration des lacs de la Ville d'Estérel à ses activités. C'est ainsi que des représentants des lacs Dupuis et Grenier se sont joints à nous. De plus, le représentant du lac Castor a confirmé le maintien de sa participation. Les autres associations de lacs impliquées sont : Ashton, Charlebois et des sommets, Clair, Croche, de l'Alchimiste, Guénette, des îles, Masson, ainsi que l'Association de la rivière Doncaster. Nous travaillons également à la mise à jour de la brochure environnementale et à sa traduction en anglais.

Notre ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE est prévue pour le samedi 21 novembre 2020, à 9 h 30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson. Plus d'information sera transmise aux représentants de lacs.

INFORMATION :
regroupementdeslacs@gmail.com



SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE DE SAINTE-MARGUERITE-ESTÉREL

Que vous soyez débutant, déjà initié ou simplement curieux, joignez-vous à nous pour bénéficier de judicieux conseils et acquérir des connaissances en horticulture. La cotisation annuelle est de 20 \$ et de 25 \$ si vous ajoutez un membre de votre famille habitant à la même adresse.

Les avantages d'être membre :

- L'accès gratuit aux conférences de spécialistes
- Des tirages de plantes et de cadeaux à chaque rencontre
- Des activités estivales
- Un rabais de 10 % accordé dans les centres de jardinage participants
- Notre journal « Le Jardinnet » (quatre fois par année)

INFORMATION :
info.shesme@gmail.com

CONFÉRENCES ET ACTIVITÉS À VENIR
(selon les directives sanitaires du gouvernement)

L'ESPRIT DE LA FORÊT

Par Michel Durand Nolett, Amérindien Waban Aki, originaire d'Odanak
19 septembre, 9 h 30, à l'hôtel de ville

COMMENT PRENDRE SOIN DE NOS ARBRES ET FORÊTS VIEILLISSANTS?

Par M. Goulet, avocat, 21 ans d'expérience en évaluation arboricole
17 octobre, 9 h 30, à l'hôtel de ville

VIVRE EN HARMONIE AVEC LES HABITANTS DE NOS ARBRES

Par Maxime Brochu, jeune entrepreneur passionné d'aménagement durable et écologique
14 novembre, 9 h 30, à l'hôtel de ville

PROJET : LA MARGUERITE DANS TOUS SES ÉTATS

L'équipe de la SHESME en partenariat avec la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson prépare le projet « La Marguerite dans tous ses états » pour 2021. Celui-ci impliquera notamment votre participation. Que diriez-vous de voir des marguerites dans tous les coins de la Ville? Vous trouverez dans la revue Le Jardinnet et sur la page Facebook de la SHESME des vidéos et des informations concernant ce beau projet à venir. Beauté, saveur, poésie, arts et spectacles seront au rendez-vous!

FONDATION DES ÉCOLES PRIMAIRES DE SAINTE-MARGUERITE-ESTÉREL

Le 15 juin dernier, lors de la célébration pour les finissants de 6^e année de l'école Mgr-Ovide-Charlebois, la Fondation des Écoles Primaires de Sainte-Marguerite-Estérel a remis à trois étudiants méritants une bourse d'études de 400 \$. Les récipiendaires sont Frédérique Dominique, Mathys Archambault et Anthony Cicioli. Ces bourses d'études sont remises, depuis maintenant 14 ans. Elles ont été conçues pour aider les élèves choisis à payer les coûts de la rentrée au secondaire. Elles sont décernées à des élèves qui satisfont les critères suivants : excellence académique, leadership positif, participation active à la vie de classe, assiduité, politesse et serviabilité. Félicitations aux gagnants!



ASSOCIATION DE LA RIVIÈRE DONCASTER

Une vidéo sur la rivière Doncaster

L'Association de la rivière Doncaster poursuit son partenariat avec Ivo Cimmino Productions autour d'un projet qui permettra de filmer la rivière Doncaster en été, et ce, en association avec la Chambre de commerce de Sainte-Adèle qui gère le Parc de la rivière Doncaster.

Cette vidéo, dont les lieux de tournage s'échelonnent le long des 42 km qui la constituent, de Sainte-Lucie-des-Laurentides à Sainte-Adèle, en passant par le territoire mohawk Tioweróton et Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, se veut à la fois informative et éducative.

En plus de mettre de l'avant la variété de sa faune et de sa flore et de promouvoir les activités que l'on peut faire autour de la rivière, ce court film sensibilisera la population à l'importance de préserver cette richesse, la rivière Doncaster étant l'une des rivières québécoises les moins polluées.

Vous souhaitez en connaître davantage sur notre association et devenir membre ? Consultez notre tout nouveau site Web au www.associationrivieredoncaster.com.

INFORMATION :

info@associationrivieredoncaster.com
450 228-1127

COOP SANTÉ

MA SANTÉ

MA COOP SANTÉ

MON CHOIX

Grâce à chacune de vos contributions annuelles, nous entamons notre 12^e année d'existence ! Votre participation permet de continuer à opérer notre clinique, car chaque cotisation est utilisée pour couvrir tous les frais d'exploitation, sans quoi l'existence de la coopérative ne pourrait pas être possible. Sans votre précieuse contribution, votre indispensable soutien, nul médecin ne pourrait pratiquer ici, nul soin ne serait administré; des services essentiels au maintien de notre santé.

Le recrutement d'un médecin : mission impossible?

Nous avons un grand besoin de nouveaux médecins pour répondre à la demande et comme vous le savez, votre coopérative met beaucoup d'efforts pour le recrutement de médecins de famille, mais ce n'est pas chose facile. Ce dossier est une priorité pour la coopérative afin de maintenir nos services auprès de la clientèle.

Que faisons-nous? De nombreux appels téléphoniques de sollicitation, des affiches, des annonces et des discussions auprès de la direction régionale de la médecine générale du CISSS des Laurentides. De plus, il faut noter l'implication de notre députée et du Ministère de la Santé. Nous ne lâchons pas nos efforts et nous restons optimistes que nous atteindrons notre objectif. D'ici là, passez le mot, peut-être connaissez-vous quelqu'un qui connaît quelqu'un. Merci de votre collaboration !

INFORMATION :

450 228-3100

www.macoopsantesme.org



LA RENCONTRE

Au moment où ces lignes sont écrites à la fin juillet, le déconfinement est encore très partiel. Nous espérons qu'il sera complet pour les 70 ans et plus afin de reprendre toutes nos activités comme la cuisine solidaire et le dîner communautaire qui ont tellement manqué à nos habitués, puis les repas thématiques et nos sorties à l'extérieur de la Ville.

Nous sommes considérés comme un service essentiel dans le domaine alimentaire. Le nombre de popotes roulantes ne cesse d'augmenter et nous livrons les mardis, mercredis et jeudis. De même, le FRIGO de livres (à donner) situé sur notre balcon est disponible en tout temps. Enfin, nous sommes continuellement à la recherche de bénévoles, nous vous attendons. Bienvenue à tous !

INFORMATION :

450 228-8606

larencontre@qc.aira.com

ADRESSE :

2, chemin Masson



Visitez notre
BOUTIQUE EN LIGNE &
MENU BOUFFE EN LIGNE à:
boutique.caféomarguerites.com

Faites vous livrer vos achats
(épicerie et ou bouffe)
Livraison gratuite 4 km ou
commande de 100\$ et +
1\$ km additionnels (max 15 km)

Également commandez bouffe
450-228-4888

Paiement par carte de crédit,
interac ou comptant sur livraison



Nouvelle terrasse à l'arrière! Ouvert tous les jours à partir de 7h

12 ch. Ste-Marguerite • (450) 228-4888

Merci d'encourager l'économie locale!

TABLE DES AÎNÉS DE LA MRC DES PAYS-D'EN-HAUT



VOTRE DÉMÉNAGEMENT VOUS ANGOISSE?

Si vous pensez à votre déménagement depuis un certain temps et que vous souhaitez rester dans les environs pour éviter un dépaysement, prenez-vous à l'avance en mettant votre nom sur les listes d'attente pour le type d'établissement qui vous convient et qui est adapté à votre niveau d'autonomie présent et à venir. Notez que le temps d'attente varie d'un an à cinq ans !

Cela vous donnera du temps pour vous préparer mentalement à vendre votre résidence, à faire certains deuils, le tout en douceur. Pour certains établissements, il faudra vérifier votre admissibilité (âge, revenus, etc.). Il existe notamment des services-conseils gratuits pour vous accompagner dans votre recherche de logement. Enfin, certains programmes de crédits et de réduction du coût du loyer sont également offerts, selon certaines conditions. Nous vous invitons à consulter notre Répertoire 55 ans et plus qui est disponible à l'hôtel de ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson pour prendre connaissance de ces programmes.

INFORMATION :

Comité de communication de la Table des aînés
450 340-0520

REGROUPEMENT DES RÉSIDENTS DES CHEMINS PRIVÉS DE SAINTE-MARGUERITE-DU-LAC- MASSON (RRCPSM)

Vous habitez sur un chemin privé à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson? Notre organisme est là pour vous. Inscrivez-vous comme membre au rrcpsm@gmail.com. Vous pouvez consulter la Politique d'aide à l'entretien des chemins privés développée par la Ville qui est disponible sur le site Web de la Ville, sous la section [Ma Ville | Politiques et plans d'action](#).

L'Assemblée générale se tiendra le **dimanche 25 octobre**, à 9 h, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville. Il y aura élection du conseil d'administration. On vous y attend! Notez que des mesures sanitaires seront de mises et que le port du masque sera obligatoire.

INFORMATION :

rrcpsm@gmail.com



Ville de
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

POUR NOUS JOINDRE

HÔTEL DE VILLE

88, chemin Masson
Lac-Masson (Québec) J0T 1L0

450 228-2543

1 855 228-2545

Télécopieur : 450 228-4008

www.lacmasson.com

MAIRESSE - GISELE DICAIRE

POSTE 227 • gdicaire@lacmasson.com

DIRECTION GÉNÉRALE

POSTE 241 • dirgenerale@lacmasson.com

TRÉSORERIE (TAXATION)

POSTE 222 • taxe@lacmasson.com

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

POSTE 232 • sec-urb@lacmasson.com

GREFFE

POSTE 224 • greffe@lacmasson.com

TRAVAUX PUBLICS

450 228-2444 • tp@lacmasson.com

GARAGE : 245, chemin Masson

SÉCURITÉ INCENDIE ET CIVILE

POSTE 229 • si@lacmasson.com

CASERNE : 9, chemin Masson

COMMUNICATIONS, LOISIRS, ÉVÉNEMENTS ET CULTURE

POSTE 221 • commloisirs@lacmasson.com

BIBLIOTHÈQUE ET ESPACE INTERNET

450 228-4442 • biblio@lacmasson.com

4, rue des Lilas



URGENCES

SERVICE D'URGENCE 911

INFO-SANTÉ 811

**TRANSPORTS QUÉBEC
ET ÉTAT DU RÉSEAU ROUTIER 511**

**CONTRÔLE ANIMALIER - SPCA
LANAUDIÈRE-BASSES-LAURENTIDES**

1 855 440-7722

HYDRO-QUÉBEC - PANNES

1 800 790-2424



Les journées
de la culture

JOURNÉES DE LA CULTURE 2020



Cet automne les Journées de la culture vous feront voyager à travers les 1 001 métiers de la culture.

La programmation complète sera dévoilée sur le site Web de la Ville en septembre !

Restez à l'affût pour tous les détails !



100 % recyclable.
Veuillez recycler.

Dépôt légal -
Bibliothèque
et Archives
nationales
du Québec, 2020